

Image not found or type unknown



contrat d'engagements réciproques

Par **soyo**, le **06/09/2010** à **10:15**

bonjour, le 04/09/2010 j'ai souscrie a un contrat avec "l'office des locataires" et je me rends compte que j'ai fais une énormes erreur je voudrais savoir s'il étais de ce rétracté?